Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9570611
Centre d'intérêt: 120

Conseil national des ambassadeurs des cégeps du Québec.

L'avenir des cégeps, ou, Comment tirer profit des acquis : résumé du mémoire de Pierre Brunet, président et chef de la direction, Lévesque Beaubien Geoffrion inc., président du Conseil national des ambassadeurs des cégeps du Québec devant la Commission parlementaire sur l'avenir de l'enseignement collégial. -- [Québec (Province)] : Le Conseil, [1992].
9, [3] p. ; 28 cm.

"30 septembre 1992".

Vedette(s)-secondaire(s): Brunet, Pierre

Descripteur(s): Réforme scolaire * Politique gouvernementale * Rôle du collège * Mémoire * Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce document émane d'un organisme qui s'est donné pour mission d'établir des ponts entre le milieu des affaires et les cégeps. Il présente un bref sommaire et des recommandations susceptibles de permettre aux cégeps d'assurer leur rôle en matière de formation de la main-d'oeuvre.

153R

O-11R
2e copie

CENTRE DE DOCUMENTATION
COLLÉGIALE
1111, rue
Lasalle

95-7061

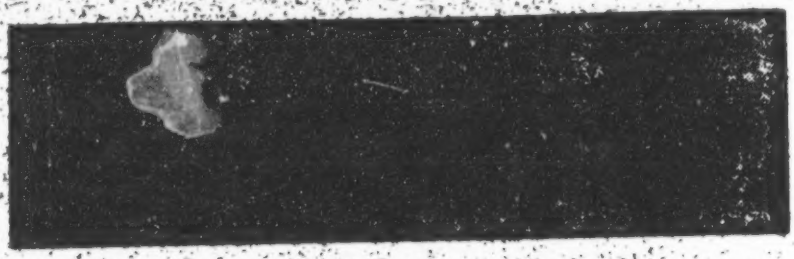

Résumé du mémoire de Pierre Brunet,
président et chef de la direction, Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
président du Conseil national des ambassadeurs des cégeps du Québec

devant la Commission parlementaire
sur l'avenir de l'enseignement collégial

30 septembre 1992

L'AVENIR DES CÉGEPS
OU COMMENT TIRER PROFIT DES ACQUIS

Résumé du mémoire de Pierre Brunet,
président et chef de la direction, Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
président du Conseil national des ambassadeurs des cégeps du Québec

devant la Commission parlementaire
sur l'avenir de l'enseignement collégial

30 septembre 1992

71-3130 703683

INTRODUCTION

Le gouvernement du Québec a entrepris de tenir cet automne une commission parlementaire sur l'avenir de l'enseignement collégial. Ce mémoire, préparé dans l'optique d'une participation constructive au débat, présente la position du Conseil national des ambassadeurs des cégeps, un organisme qui regroupe une quinzaine de membres représentant divers milieux socio-économiques québécois (voir liste des membres en annexe 1). Plus de quinze cégeps sont également dotés de Conseils régionaux des ambassadeurs. Partout où ils sont présents, les Conseils des ambassadeurs des cégeps se sont donné pour mission d'établir des ponts entre le milieu des affaires et les cégeps.

Les cégeps ont été créés il y a maintenant vingt-cinq ans. Le moment est sans doute bien choisi de dresser un bilan de leurs réalisations, d'analyser leur performance actuelle afin de mieux préparer leur avenir. Nous croyons ce débat fort à propos et nous sommes parfaitement en accord avec le processus amorcé par le gouvernement du Québec. Nous croyons d'ailleurs que cette initiative gagnerait à être étendue aux autres composantes du régime d'éducation, de manière à permettre un examen global du fonctionnement et de la performance du système.

On sait que les cégeps font actuellement l'objet d'assez vives critiques: certaines justifiées, d'autres beaucoup moins. On leur reproche de coûter cher à l'État et à la société, de mal répondre aux besoins des étudiants et du marché du travail, de ne pas fournir une formation professionnelle adéquate, d'assurer une transition boiteuse entre le niveau secondaire et l'université, etc. Certains réclament leur abolition pure et simple, exprimant le souhait que le Québec adopte un régime sans cégeps, à l'image du système qui prévaut par exemple aux États-Unis ou au Canada anglais. Dans cette controverse, nous croyons opportun de bien camper les enjeux de l'actuel débat, de soumettre aux preneurs de décisions notre perception de la réalité et, le plus important sans doute, de suggérer des moyens d'améliorer la performance des cégeps dans un contexte économique certes différent de celui qui prévalait au moment de leur création.

Car nous croyons que les cégeps, à l'instar de nombreux organismes publics et parapublics, devront à l'avenir faire la preuve d'une plus grande efficacité dans la livraison de services à la communauté, d'un souci renouvelé de réponse rapide et

adéquate aux aspirations professionnelles et sociales des usagers, les étudiants, ainsi qu'aux exigences multiples et complexes des partenaires des cégeps, les universités et les entreprises. Autrement dit, s'ils veulent participer activement à la croissance économique et au développement régional du Québec, les cégeps n'auront d'autre choix que d'être plus à l'écoute des exigences du marché du travail en matière de formation de main-d'oeuvre. Le mémoire soumis explore d'ailleurs des stratégies par lesquelles les cégeps pourront y arriver.

Le mémoire est divisé en cinq parties. Nous présentons d'abord un bref sommaire des éléments clés de notre réflexion (chapitre 1) ainsi que nos recommandations. Puis, nous nous attachons à décrire les grandes tendances économiques et sociales qui forgent les nouvelles exigences du marché du travail et influencent les besoins en formation de main-d'oeuvre (chapitre 2). Nous discutons ensuite des moyens de contribution potentielle des collèges aux défis économiques du Québec (chapitre 3), puis du cadre nécessaire à cette contribution (chapitre 4). La dernière section dépasse la stricte zone de compétence des cégeps et propose des pistes d'interventions aux différents partenaires impliqués: cégeps, employeurs et pouvoirs publics (chapitre 5).

I. SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

Le monde économique connaît actuellement d'importants bouleversements qui dictent de nouvelles exigences au marché du travail. Les économies nationales sont plus interdépendantes que jamais. La globalisation des marchés n'est plus seulement qu'une expression à la mode: c'est devenu une réalité!

Les enjeux économiques

Pour les entreprises et les travailleurs, les nouveaux mots d'ordre sont concurrence, adaptation, productivité, performance... Le marché du travail sera grandement touché par le développement technologique et le nombre d'emplois techniques et spécialisés ira en s'accroissant. L'information sera **la** ressource stratégique dominante des sociétés industrialisées de demain. La performance d'une économie et l'épanouissement d'une société dépendent désormais de la qualité de la main-d'oeuvre et par conséquent, de la qualité des diplômés et de la pertinence de leur formation.

Comme les autres nations industrialisées du globe, le Québec n'aura d'autre choix, pour tirer profit de ce nouveau contexte, que de réussir la difficile transition d'économie de production de masse vers une économie à valeur ajoutée. Or, pour y parvenir, le Québec devra mieux former ses ressources humaines, régler le sérieux problème de décrochage scolaire qui l'afflige, revaloriser la formation scientifique, technique et professionnelle, et assurer un meilleur appariement entre les compétences de la main-d'oeuvre et les exigences du marché du travail. Ces différents dossiers appellent des changements globaux et substantiels au système d'éducation du Québec. Dans plusieurs cas, les cégeps peuvent certes jouer un rôle capital.

Le rôle des cégeps

- *Valoriser la formation technique*

Actuellement, le système scolaire québécois ne parvient pas à former suffisamment d'ouvriers qualifiés et de techniciens pour satisfaire à la demande des entreprises. Cette situation doit être corrigée et nécessite des changements d'attitude et de culture, tant de la part des élèves que des cégeps et des entreprises.

- *... et la formation générale*

Par rapport à d'autres sociétés industrialisées, le système éducatif québécois ne figure certes pas parmi les plus exigeants. Nous devons relever le niveau des connaissances générales acquises au secondaire et au cégep. L'enseignement général devrait viser la maîtrise des langues, en priorité le français et l'anglais. Il ne faut pas non plus négliger le développement des habiletés en mathématiques, l'utilisation d'outils informatiques, les arts, l'histoire, la culture, etc. Le cégep doit devenir un lieu qui encourage l'effort et stimule le dépassement de soi.

- *Offrir une meilleure formation continue*

Depuis plusieurs années, les adultes viennent grossir les rangs des étudiants des cégeps. Puisque les motifs des adultes qui s'inscrivent sont variés, le système a tout intérêt à reconnaître cette diversité d'objectifs et tenter d'y répondre efficacement.

- *Maillage technologique et formation sur mesure*

Les cégeps ont également pour mission d'offrir de la formation sur mesure afin de répondre aux besoins des entreprises. Le réseau des cégeps compte quinze centres spécialisés en technique de pointe qui collaborent étroitement avec les entreprises à

des travaux de transfert technologique. Ces expériences mériteraient sûrement d'être élargies à d'autres secteurs d'activités où le Québec possède des avantages concurrentiels.

Le cadre nécessaire

- *Revaloriser le rôle des enseignants*

L'enseignant est au coeur du système collégial. C'est l'employé clé et le grand responsable de la qualité de l'apprentissage et de la formation. Trop souvent dans le passé, le rôle de l'enseignant a été minimisé, au profit d'une bureaucratisation des structures. Nous croyons que le professeur doit retrouver son rôle de premier plan.

- *Décentraliser les pouvoirs*

L'importante vague de décentralisation qui frappe notre environnement socio-économique remet en cause les façons traditionnelles de faire et de produire. Les cégeps sont également touchés par ce mouvement. Il importe de donner aux cégeps la latitude indispensable à la réalisation de leur mission.

- *Une évaluation plus rigoureuse et systématique*

Cette décentralisation et l'obtention de nouveaux pouvoirs devraient toutefois aller de pair avec une évaluation plus systématique de la performance des cégeps. Si les cégeps se voient accorder plus de responsabilités, il est normal qu'ils soient imputables et qu'il leur faille rendre des comptes à la société et à la population.

- *La disponibilité de ressources financières adéquates*

Depuis dix ans, les subventions aux cégeps, exprimées en dollars constants, n'ont pratiquement pas bougé. Si nous croyons que l'État doit persister dans ses efforts de réduction des dépenses et de contrôle de la dette publique, la situation financière des cégeps exige néanmoins un examen attentif des sources actuelles et possibles de financement.

Conclusions et recommandations

En s'appuyant sur cette lecture de la situation, des enjeux de l'économie et des exigences du marché du travail, le Conseil national des ambassadeurs des cégeps arrive aux conclusions suivantes et formule ses recommandations:

1- **Le système scolaire doit favoriser davantage la formation professionnelle et technique.** Il doit particulièrement faciliter le passage du secondaire professionnel au cégep technique et viser une plus grande harmonisation des programmes.

2- Des projets liés au monde du travail doivent être mis sur pied, avec le concours des entreprises et des syndicats. Ces projets pourraient prendre la forme de **stages ou de formation par alternance travail-étude.**

3- **La formation générale au secondaire et au cégep doit être améliorée.** Nous devons hausser les exigences de l'apprentissage. Nous sommes pleinement conscients que cette proposition pourrait signifier une augmentation des heures du programme d'études secondaires et un allongement de la durée des trimestres au collégial.

4- **Le système d'enseignement collégial doit s'ajuster aux exigences des adultes** qui désirent effectuer un retour dans le système scolaire régulier. Le régime en place peut gagner en souplesse, afin d'accommoder cet important segment de clientèle qui va en s'accroissant.

5- Afin de renforcer le partenariat entre le monde des affaires et le secteur de l'enseignement collégial, **nous demandons au gouvernement du Québec de procéder rapidement à la création de nouveaux centres spécialisés et à l'amélioration des centres existants.**

6- **Le système collégial est encore trop centralisé.** Les cégeps ne disposent pas de toute la marge de manoeuvre nécessaire à la réalisation optimale de leur mandat. Une décentralisation s'impose. Les cégeps doivent obtenir des pouvoirs supplémentaires en matière de programmes, de gestion des ressources humaines et de ressources financières. Il faut donner aux cégeps la possibilité de se différencier et de se livrer une saine concurrence.

7- Il importe de **renforcer et de généraliser les pratiques d'évaluation des programmes, des apprentissages, des établissements et des encadrements du réseau.** Par ailleurs, le Conseil des ambassadeurs recommande qu'un organisme externe soit mandaté afin de valider l'évaluation effectuée dans les cégeps et rendre publics les résultats de l'exercice. Au chapitre de l'évaluation de l'apprentissage, il est recommandé que de nouvelles mesures soient instaurées, notamment l'introduction d'examens nationaux.

8- Le moment est venu de **repenser les sources de financement actuelles des cégeps,** afin d'encourager la performance des institutions et celle des utilisateurs de services. À la lumière de cette analyse, il conviendra peut-être d'élargir et de diversifier les sources de financement des cégeps, notamment par le biais de la fiscalité. Cet outil fiscal pourrait particulièrement servir afin d'encourager la formule des stages en milieu de travail.

En somme, nous croyons que les cégeps, à l'instar de nombreux organismes publics et parapublics, devront à l'avenir faire la preuve d'une plus grande efficacité et d'un souci de performance.

Les conclusions et recommandations qui précèdent n'auront toutefois de sens que dans la mesure où les deux conditions suivantes seront réunies.

9- **L'enseignant doit retrouver son rôle de premier plan au coeur du système collégial.** Les cégeps sont des entreprises de services. Or, les entreprises de ce type qui ont du succès sont justement celles qui savent valoriser leurs fournisseurs de services. De toute évidence, il faut redonner une fierté aux membres du corps professoral des cégeps.

10- **Une politique intégrée, cohérente et englobant l'ensemble du système d'éducation du Québec doit être définie et mise en application.** Autrement, les changements apportés au niveau collégial risquent de demeurer des gestes isolés à faible impact sur la performance générale du système d'éducation.

Le défi est important, mais l'expertise développée par les cégeps depuis vingt-cinq ans nous autorise à être optimistes quant à la capacité des cégeps à former, dès aujourd'hui, les ressources humaines dont notre société aura besoin pour demeurer dans le peloton de tête des économies avancées.

CONCLUSION

L'éducation est l'un des plus importants investissements stratégiques d'une société. Notre avenir collectif dépend plus que jamais de l'efficacité du système d'éducation et de son aptitude à répondre aux véritables besoins de la communauté.

À cet égard, il est clair qu'un important besoin semble mal comblé par le système actuel: il s'agit du faible nombre de techniciens formés par nos institutions d'enseignement dans les domaines d'avenir. Sans ces ressources humaines stratégiques, le Québec ne pourra concurrencer efficacement sur les marchés internationaux, moderniser son économie et relever les grands défis de globalisation des marchés et d'innovation technologique qui frappent toutes les sociétés industrialisées. Régler ce problème de pénurie de main-d'oeuvre est une condition *sine qua non* de succès.

La formation générale doit également être renforcée et les cégeps doivent mieux reconnaître la spécificité des besoins des étudiants adultes. Cela étant dit, **nous ne croyons pas qu'il soit ni opportun, ni nécessaire de faire table rase, de chambarder la structure actuelle du réseau collégial pour tout reprendre à zéro. Nos acquis sont trop importants et significatifs pour envisager sérieusement une telle avenue.** Nous espérons en avoir fait la preuve dans ce document.

Cela ne veut pas dire par contre qu'aucune amélioration ne puisse être apportée au système collégial existant. Un nouveau cadre doit être mis en place, en s'appuyant sur des principes de **revalorisation de l'enseignant,** de **responsabilité** accrue des institutions, d'**évaluation** des programmes, des ressources humaines, des institutions et des apprentissages, de **financement** adéquat et équitable du réseau collégial. Cela pourra signifier une utilisation différente des sources actuelles de financement et le recours, par exemple, à la fiscalité.

Cet exercice doit être entrepris avec sérieux. La mission de préparer les ressources humaines de demain est un défi trop important pour être traité à la légère.

ANNEXE 1

MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL DES AMBASSADEURS

LE CONSEIL NATIONAL DES AMBASSADEURS

M. Pierre Brunet
président
Lévesque Beaubien Geoffrion inc. et
président
Conseil national des ambassadeurs

M. Roland Arpin
directeur général
Musée de la Civilisation

M. Yvan Bussières
président
Univa inc.

M. Claude Chamberland
président
Société d'Électrolyse et de Chimie

M. Fernand Daoust
président
Fédération des travailleurs et
des travailleuses du Québec

M. Claude Descôteaux
vice-président exécutif et
directeur général
Chambre de Commmerce du Québec

M. Pierre Ducros
président du conseil et
chef de la direction
Groupe DMR

M. Raymond Garneau
président et chef de la direction
L'Industrielle-Alliance
Cie d'assurance sur la vie

M. Pierre Jeanniot
directeur général désigné
IATA

M. Pierre Jadoul
vice-président, exploitation réseau
Bell Canada

M. Luc Lacharité
vice-président exécutif
Chambre de commerce du Montréal
métropolitain

Mme Henriette Lanctôt
présidente
Association des femmes d'affaires
du Québec

M. Bernard Lemaire
président du conseil d'administration
Cascades inc.

Mme Nycol Pageau-Goyette
présidente
Pageau, Goyette et associés

M. Robert Spickler
directeur général
Orchestre symphonique de Montréal

I. Introduction 1
II. Bilan de la situation au Québec 3
2.1 Impacts économiques de l'industrie des courses de chevaux 3
2.2 Évolution de l'assistance et du pari mutuel 4
2.3 Une importante source de revenus gouvernementaux 5
2.4 Concurrence et plan de relance 7
III. Impacts sur l'industrie des courses de chevaux 10
3.1 Casinos et hippodromes
la même clientèle 10
3.2 Impacts des casinos aux États-Unis 11
3.3 Les casinos au Canada 15
3.4 Impacts anticipés des casinos au Québec 17
IV. Les impacts sociaux et économiques des casinos 21
4.1 Les promesses miroitantes des casinos au Québec 21
4.2 L'opinion de la population 21
4.3 Des problèmes de sécurité 22
4.4 Les joueurs pathologiques 23
4.5 Un impact touristique mitigé 24
4.5 Les casinos
des entreprises périlleuses 26
V. La vérité sur les casinos 28
VI. Conclusion et recommandations 30
VI. Bibliographie 32